

Ça s'est passé

Du neuf à Hannut !

Afin de mieux vous accueillir, l'agence de Hannut a déménagé et intégré de nouveaux locaux. L'inauguration des lieux s'est déroulée officiellement le 31 mai lors d'une journée festive mêlant informations, animations, distribution de cadeaux, discours et réception.

Depuis quelques semaines, le personnel de la MC vous accueille dans de nouveaux locaux spacieux, lumineux et modernes situés rue Albert 1^{er} à Hannut. Comme le rappelait Marie-Paule Detheux (Responsable régionale Hesbaye/Condroz) lors de l'inauguration officielle, "Si nous avons décidé d'abandonner les bureaux de la rue Vasset malgré leur situation centrale, c'est que ceux-ci étaient inadaptés : trop confinés, manque de confidentialité et guère de possibilités de modifications. Nous avons voulu rechercher un lieu qui offre de nouvelles perspectives d'accueil, un

lieu plus lumineux qui corresponde mieux à l'image de la mutualité chrétienne d'aujourd'hui et de demain".

Accessibilité et proximité

Rampe d'accès, bureaux spacieux, toilette adaptée, ce déménagement a permis d'améliorer le confort et l'accessibilité des locaux mais pas seulement ! Dans son discours, Julie Lange (Directrice du département

de l'Assurance) a insisté sur la volonté de proximité de la MC Liège :

"L'investissement de ce nouveau lieu spacieux et convivial est sans nul doute le symbole d'une volonté toujours plus présente de conférer à notre mission une dimension locale. Notre mutualité, ce n'est pas qu'une philosophie, c'est avant tout une action locale de terrain au service des plus précarisés !"

"Notre mutualité, ce n'est pas qu'une philosophie, c'est avant tout une action locale de terrain au service des plus précarisés !"

cale de terrain au service des plus précarisés et cela passe par un positionnement de proximité pour l'ensemble de nos services".



De g. à dr. : Marie-Paule Detheux (Responsable régionale Hesbaye/Condroz) et Julie Lange (Directrice du département de l'Assurance).



De g. à dr. : Alain Stassart (Attaché de Direction), Léon Kos (Président de la MC Liège), Paul Franck (Aumônier) et Vincent Delfosse (Vice-Président)

C'est bien ce que la MC propose à Hannut. En un seul lieu, vous trouverez :

- > nos conseillers mutualistes
- > nos assistantes sociales
- > nos mouvements
- > un service de location de matériel (voiturette, chaise percée, cadre de marche, aérosol...)
- > une permanence de la CSC.

La MC, c'est aussi un large réseau de partenaires qui lui permettent d'être proche de la population et de ses besoins : Aide & Soins à Domicile, centres de santé mentale, polycliniques, centres de planning familial... A Hannut, un accord de collaboration est conclu avec l'Oasis familiale asbl (lire ci-dessous).

Journée portes ouvertes

Pour permettre à chacun de découvrir ces nouveaux locaux, l'agence de Hannut a organisé, le 31 mai, une journée portes ouvertes. Tout au long de la journée, les membres du personnel de la MC ont proposé des jus de fruits frais, distribué des cadeaux (sacs de sport, lecteurs de carte d'identité électroniques), informé sur le nouveau site internet www.mc.be et, plus précisément, sur l'accès à "Mon dossier" (un site entièrement sécurisé relié à votre dossier mutualiste).

// STÉPHANIE BOUTON



L'équipe de Hannut et leurs collègues de la région Hesbaye/Condroz.

A votre service !

- Pour toute question ou information, nos conseillers mutualistes vous accueillent aux heures suivantes, y compris sur rendez-vous :
 - > Lundi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
 - > Jeudi de 9h à 12h30
 - > Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- L'assistante sociale est à votre disposition :
 - > Mercredi de 9h à 12h30
- Une permanence CSC est assurée les :
 - > Lundi de 9h à 12h
 - > Mercredi : de 13h30 à 15h30

Contact : rue Albert 1^{er} 97 à 4280 Hannut - 04/230.45.45 ou hesbaye@mc.be



Jus de fruit frais, cadeaux, informations et animations au menu de cette journée festive !

Gros plan sur

L'Oasis familiale

En octobre prochain, le centre de planning familial "L'Oasis familiale" fêtera ses 20 ans d'existence. En Marche a profité de l'inauguration de l'agence MC de Hannut pour pousser la porte, quelques rues plus loin, de cette asbl qui vient en aide aux familles.

En mai 1986, un groupe de personnes de la région de Hannut décide de se constituer en asbl afin de mettre sur pied un ensemble de services d'aide aux familles : école de devoirs, halte-accueil, rattrapage scolaire et animations de vacances seront les premières activités organisées dans la région par cette nouvelle association. Six ans plus tard, le centre de planning verra le jour à Hannut mais aussi à Waremme. Aujourd'hui, les locaux de Hannut

accueillent également les consultations ONE et les bureaux de l'antenne locale de la Garderie des tout-petits (service d'accueil-lantes d'enfants conventionnées, créé à l'initiative de Vie Féminine).

Brigitte Springuel est présidente de l'asbl depuis 13 ans. A 56 ans, elle avoue avec plaisir que cette aventure lui apporte beaucoup : "Il faut savoir tout faire : gérer les travaux, désamorcer les tensions, récolter des

fonds pour un nouveau projet, peindre... Je me souviens de la surprise d'une maman lors de l'inauguration des nouveaux locaux : c'est lorsque j'ai pris la parole au moment des discours qu'elle a compris que la dame en salopette pleine de peinture qu'elle croisait tous les jours depuis plusieurs semaines était en fait la présidente de l'asbl !"

L'école des devoirs

L'oasis familiale accueille, chaque jour après l'école (jusqu'à 18h30), entre 30 et 50 enfants âgés de 3 à 14 ans. Ouverte à tous (y compris à l'enseignement spécial), l'école des devoirs a pour missions de servir de relais entre l'école, l'enfant et les parents, d'aider l'enfant à exprimer ses difficultés, à développer sa confiance en lui, de lui proposer une méthode de travail, de susciter chez lui de l'intérêt et de la motivation en veillant à son épanouissement. "L'équipe est composée de salariées et de bénévoles qui accueillent les enfants en difficulté ou en décrochage, ceux dont les parents ne savent pas être présents... Parfois aussi, nous sommes juste là pour leur donner un peu de chaleur !" : cette initiative a reçu le 3^{ème} prix "Reine Paola pour l'enseignement" en 2011.

Baby-papote

La halte-accueil "Baby-papote" est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et peut accueillir jusqu'à 12 enfants de 0 à 3 ans par matinée. Elle permet aux parents d'avoir une activité sans leur bébé et aux petits de rencontrer d'autres enfants, de se préparer à l'école maternelle et de s'habituer à se séparer de papa ou maman. Une collaboration existe avec l'ONE qui tient une permanence dans le même bâtiment.

près des 3/4 étaient dédiées aux consultations psychologiques. A côté du travail de prévention, d'accueil ou thérapeutique, le centre de planning organise également de nombreuses animations pour des groupes de tous âges (en milieu scolaire ou non).

En 2012, l'antenne de Hannut a comptabilisé 350 activités d'accueil et 1.600 consultations.

Partenaire MC

En janvier 2005, un accord de collaboration a été conclu entre la MC Liège et l'Oasis familiale. La MC Liège intervient financièrement dans le coût des consultations psychologiques, conjugales et juridiques de ses membres en ordre d'assurance complémentaire (lire encart ci-contre) et aide aussi le centre de planning à développer ses activités, notamment son action en matière de promotion de la santé.

// ST. B.

Centres de planning familial : 6 EUR / consultation

Grâce à votre assurance complémentaire, la MC Liège vous rembourse un montant de 6 euros par consultation (psychologique, juridique, sexologique ou de médiation familiale) effectuée dans les centres de planning familial suivants :

- > Le "37" - www.le37.be
rue Saint-Gilles 29 à 4000 Liège - 04/223.77.89.
- > Estelle Mazzy
rue de la Cathédrale 94 à 4000 Liège - 04/223.51.20.
rue Porte de Lorette 1 à 4600 Visé - 0486/66.32.74.
- > L'Oasis familiale - www.oasis-familiale.com
chaussée de Wavre 22B à 4280 Hannut - 019/51.11.10.
avenue E. Leburton 20A à 4300 Waremme - 019/33.22.39.
- > Planning familial Ourthe-Ambève - www.planning-aywaille.be
place Marcellis 12 à 4920 Aywaille - 04/384.66.99.



Info mutualité

Malade ? Dites-le nous à temps !

Une grippe, un tour de reins, une jambe cassée... vous empêche d'aller travailler ou de remplir vos obligations en matière de chômage ? Diverses démarches administratives sont à entreprendre. Sous certaines conditions, votre mutualité vous versera un revenu de remplacement, appelé aussi indemnité de maladie.

En cas de maladie, vous devez, d'une part, prévenir votre employeur (ou l'ONEM si vous êtes chômeur) et, d'autre part, en informer votre mutualité en lui remettant votre certificat médical très rapidement. Renseignez-vous sur les délais à respecter. En cas de doute, envoyez votre certificat dans les 48 heures.



Cette attestation d'incapacité de travail, aussi appelée "formulaire confidentiel", est un document officiel très important qui nous permet de calculer à partir de quel moment vous serez indemnisé. Il doit être remis par la poste, le cachet postal faisant foi. Vous pouvez aussi le déposer directement contre accusé de réception au siège de la MC Liège (place du XX Août 38 à 4000 Liège). Il ne faut surtout pas le déposer dans nos boîtes aux lettres vertes, ni nous fournir une photocopie. Seul le certificat original, dont toutes les rubriques doivent être complétées, est considéré comme valable.

Feuille de renseignements

Dès réception de votre certificat médical, la mutualité vous envoie une feuille de renseignements. Vous devez la compléter et la transmettre à la mutualité.

Cette feuille de renseignements sert à calculer le montant de vos indemnités. Renvoyez-la rapidement !

Votre employeur ou votre organisme de paiement du chômage est aussi contacté par la mutualité afin de lui demander les données salariales nécessaires pour pouvoir déterminer le montant de vos indemnités en cas d'incapacité de travail.

Convocation

Dès réception de votre certificat, le médecin-conseil peut vous convoquer à tout moment pour un examen médical. Munissez-vous alors de tous les documents médicaux en rapport avec votre incapacité de travail. Une absence non justifiée entraîne une suspension du paiement de vos indemnités.

Pendant la première année d'incapacité de travail, le patient est amené à rencontrer son médecin-conseil à plusieurs reprises. Ensemble, ils éclaircissent la situation médicale, resituée dans un contexte global de travail. A l'issue de chaque consultation, le médecin-conseil décide de poursuivre (ou non) la reconnaissance de l'incapacité de travail.

Plus d'infos auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be

Bon à savoir

Pendant votre incapacité de travail :

- > tout séjour à l'étranger doit être signalé au médecin-conseil,
- > tout séjour à l'étranger hors CEE doit être préalablement autorisé par le médecin-conseil.

Assurance complémentaire

Vaccination pour tous : 25 euros par an

De nombreux vaccins sont conseillés au cours d'une vie. La MC Liège vous rembourse 25 euros lors de l'achat de vaccins anti-infectieux, désensibilisants ou pour certains vaccins lors de voyages à l'étranger.

Grippe, rougeole, méningocoque, tétanos... de nombreux vaccins sont conseillés au cours d'une vie. La MC Liège intervient à raison de 25 euros par an et par bénéficiaire lors de l'achat de vaccins anti-infectieux, de traitements désensibilisants ou de certains vaccins lors de voyages à l'étranger : fièvre jaune, fièvre typhoïde, méningites A, C, W, Y, encéphalite japonaise, encéphalite à tiques et hépatite A. Cette intervention s'effectue après l'intervention éventuelle de l'assurance soins de santé obligatoire, à concurrence du montant du vaccin restant à la charge du membre.

Comment bénéficier de cet avantage ?

Moyennant une prescription médicale, l'intervention peut être obtenue sur présentation d'une attestation de prestation pharmaceutique remboursable dans le cadre d'une assurance complémentaire (BVAC) délivrée par le pharmacien. Si vous vous faites vacciner dans un centre de vaccination agréé,

n'oubliez pas de faire compléter un formulaire "preuve d'achat de vaccins pour voyageurs".

Ce formulaire et la liste des vaccins remboursés sont disponibles sur www.mc.be ou auprès de votre conseiller mutualiste.

Cette intervention s'effectue après l'intervention éventuelle de l'assurance soins de santé obligatoire.



POINTS DE CONTACT

Durant les mois de juillet et août, les heures d'ouverture de certaines agences seront modifiées.

Renseignez-vous sur ces nouveaux horaires auprès de votre conseiller mutualiste, sur notre site www.mc.be ou en composant le numéro gratuit 0800 10 9 8 7. Votre courrier sera relevé et traité comme d'habitude. Vous trouverez la liste de l'ensemble des boîtes aux lettres vertes que vous pouvez utiliser pour déposer vos documents (pas d'affranchissement) sur notre site. N'oubliez pas de tenir compte des deux conseils qui suivent :

- > identifiez tous les documents au moyen des vignettes jaunes de la personne bénéficiaire des soins,
- > ne déposez jamais de certificat médical original d'arrêt de travail dans ces boîtes car il doit obligatoirement être envoyé au médecin-conseil par voie postale (le cachet de la poste faisant foi).

ÇA SE PASSE

Fibrocafé

Vous souffrez de fibromyalgie? Vous avez une connaissance qui en souffre, ou simplement vous avez envie de vous informer sur cette pathologie encore mal connue du public ? L'association Focus Fibromyalgie Belgique vous invite à son prochain fibrocafé.

Quand ? Le jeudi 27 juin de 14h30 à 16h30.

Où ? Au Centre culturel, rue du Centenaire 89 à 4452 Paifve (Juprelle).

Plus d'infos : 0498/05.98.41 ou 04/278.02.56 - www.focusfibromyalgie.be

Beachwaremme

Depuis maintenant 12 ans, le Beachwaremme est organisé en même temps que la braderie annuelle. Cette dernière a retrouvé un souffle nouveau depuis l'arrivée du sable sur la place Albert 1^{er}. Pour cette édition 2013, ce sont plus de 30.000 personnes qui sont attendues dans les rues de la cité hesbignonne. L'étroite collaboration avec l'union des commerçants et entreprises de Waremmes permet d'allier un événement sportif, un événement culturel et la possibilité de faire de bonnes affaires. L'agence MC de Waremmes sera de la partie lors du tournoi des commerçants qui aura lieu le vendredi dès 17h. Venez les encourager !

Quand ? Du 21 au 30 juin.

Où ? Place Albert 1^{er} à 4300 Waremmes.

Plus d'infos, règlement et inscriptions : www.beachwaremme2013.be

BANDAGISTERIE - MATÉRIEL D'AIDE & DE SOINS

Sissel Silencium

La solution anti-ronflement intelligente pour un meilleur confort !

Le sommeil favorise un bon état de santé et joue un rôle très important sur notre vie, surtout sur notre équilibre psychique. Le sommeil profond et réparateur que nous méritons a cependant un ennemi naturel : le ronflement.

Grâce à sa technologie de poches d'air, le nouvel oreiller anti-ronflement Sissel Silencium permet de réduire les ronflements jusqu'à 97% !

Caractéristiques :

- > diminue les ronflements
- > améliore la qualité de vie des ronfleurs et de leur partenaire
- > favorise un bon sommeil profond
- > soutien cervical correct
- > hauteur adaptable
- > résultats mesurables

Prix de vente habituel : 795 euros - remise de 10% et un oreiller Sissel Soft medium offert à l'achat d'un oreiller Silencium pour les membres MC de la Province de Liège.

Plus d'infos et achat auprès des magasins Solival :

- > Route du Condroz 475 à 4031 Angleur - 04/367.15.15.
- > Kirchstraße 39B à 4700 Eupen - 087/88.17.15.

www.solival.net

Offre valable jusqu'au 31 juillet 2013.

Mutualité chrétienne de Liège

Place du XX Août 38 - 4000 Liège
Editeur responsable : Rudolphe Bastin
Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton
Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

courriel : enmarche.liege@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7